

Le site Outremont de l'Université de Montréal

Réunion du comité d'accompagnement de l'arrondissement d'Outremont

Objet : Ateliers sur la programmation des parcs

Date : Le 28 mai 2013

Lieu : Mairie d'Outremont, salle du conseil
544, avenue Davaar, Outremont

Étaient présents :

Georges Adamczyk	Citoyen (Membre du CCU de l'arrondissement d'Outremont)
Michel Allen	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du dév. social, Outremont
Robert Archambault	Citoyen
Olivier Berneaud	Citoyen
Marie-Claude Bertrand	Citoyenne
Maryse Bouchard	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du dév. social, Outremont
Nathaniel Bousquet	Maison des jeunes d'Outremont
John Burgess	Représentant d'Outremont du club de soccer MRO (Mont-Royal et Outremont)
Ophélie Chabant	Convercité
Pierre Chapuis	Direction de l'aménagement urbain et patrimoine
Annie Chelin	Citoyenne
Marie Cinq-Mars	Mairesse de l'arrondissement d'Outremont
Jean De Julio Paquin	Citoyen
Denis Friedrich	Citoyen
Marie-Hélène Gaboury	Direction du développement économique et urbain, Ville de Montréal
Marianik Gagnon	Convercité
Michèle Galarneau	Citoyenne
Marion Gale	Convercité
François Hamel-Burrage	Citoyen
Raja Hussein	Bureau de projet, Université de Montréal
Gabrielle Immarigeon	Convercité
Sophie Langlois	Communications et relations publiques, Université de Montréal
Marie Pascale Lalonde	Convercité
Sylvain Leclerc	Communications, arrondissement d'Outremont
Maryse-Pascale Leduc	Citoyenne
Carlo Lopez	Citoyen
Alexandre Lussier	Citoyen
Sylvie Melançon	Citoyenne
Stéphanie Najjar	Convercité
Charles Ohayon	Citoyen
Pierre Parent	Citoyen
Isabelle Perreault	Citoyenne
Madeleine Rhéaume	Communications et relations publiques, Université de Montréal
Jean Roy	Université de Montréal
Sonia Saint-Laurent	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du dév. social, Outremont

Cristina Sanda	Direction du développement économique et urbain, Ville de Montréal
Monique Simard	Citoyenne
Nicole Trudeau	Citoyenne
Francine Unterberg	Citoyenne
Philippe Warin	Citoyen

I. Mot de bienvenue

Madame Cinq-Mars accueille les participants à la réunion du comité d'accompagnement de l'arrondissement d'Outremont portant sur le site Outremont de l'Université de Montréal. Elle rappelle l'objectif d'un tel exercice qui est d'entendre et d'écouter les questionnements des citoyens et de servir de courroie de transmission de l'information aux citoyens quant au projet du site Outremont de l'Université de Montréal. À ce jour, le comité d'accompagnement a permis d'effectuer deux changements majeurs au plan d'aménagement du futur projet : la localisation du parc de quartier qui se trouvait auparavant dans le projet sur le bord du viaduc, et la conception d'un sentier linéaire pour se rendre d'un parc à l'autre.

Elle invite le comité qui compte plusieurs nouveaux membres, et les fonctionnaires présents dont la majorité n'était pas impliquée au début des travaux sur le projet, à poursuivre le bon travail.

II. Présences, ordre du jour et compte rendu

Madame Marie Pascale Lalonde explique son rôle de présidente d'assemblée et présente, par groupe, les différents participants :

- Citoyens, membres du comité : participants contributeurs privilégiés
- Citoyens membres d'autres comités intéressés : participants contributeurs invités pour enrichir la réflexion
- Représentant de l'Université de Montréal : participant pouvant enrichir la réflexion
- Le personnel de l'administration de l'Arrondissement qui sont présents à titre de participants spécialistes pouvant enrichir la réflexion, fournir de l'information
- Les experts de la Ville-Centre : Marie-Hélène Gaboury et Cristina Sanda dont le rôle sera de fournir de l'information
- Les élus qui sont présents pour écouter
- Le personnel de Convercité qui assume l'animation, la prise de note et la synthèse des échanges

Elle explique l'ordre du jour de la rencontre et annonce que le compte rendu de la rencontre du 15 novembre 2012 sera bientôt téléversé sur le site internet de l'Arrondissement.

III. Mot du directeur général

Monsieur Normand Proulx, directeur général de l'Arrondissement d'Outremont invite les membres du comité à participer activement aux travaux en atelier en adoptant une attitude constructive et en faisant valoir leur expertise du territoire.

IV. L'état de la situation des espaces publics

Madame Marie-Hélène Gaboury rappelle les grandes étapes de travail franchies par la Ville de Montréal et le comité en matière de planification des espaces publics. Le calendrier pour les prochaines années s'établit comme suit :

2013	Programmation des espaces publics
2014	Conception des espaces publics
2015	Plans et devis pour l'aménagement des espaces publics
2015-2016	Construction des bassins de rétention sous les parcs et la place publique
2016-2017	Construction des espaces publics

Madame Cristina Sanda présente les grandes orientations d'aménagement dégagées à ce jour pour l'ensemble des espaces publics à planifier :

- Concevoir les nouveaux aménagements comme un réseau cohérent d'espaces verts qui respecte les caractéristiques propres à chaque site;
- Planifier un parcours vert sécuritaire, convivial;
- Répondre à l'évolution des besoins dans le temps (espaces multisports, aires de jeux libres, aires romantiques de détente);
- Favoriser les relations intergénérationnelles en portant une attention à la cohabitation des usagers;
- Desservir notamment les adolescents et les aînés;
- S'inscrire dans la tradition d'aménagement des parcs outremontais.

Elle poursuit avec les orientations spécifiques pour chacun des parcs qui feront l'objet des travaux en atelier au cours de la rencontre.



PARC DE QUARTIER - P-3 (1,8 ha)

- Espaces verts s'adressant à la famille, aux adolescents, aux jeunes actifs et aux aînés;
- Capitaliser sur le CCI comme structure d'accueil;
- Maintenir les équipements existants;
- Maintenir les arbres matures.

PARCS DE VOISINAGE - P-1, P-4 (0,7ha chaque)

- Lieux de socialisation;
- Destinés aux jeunes familles;
- Lieux de contemplation;
- Composante de l'eau;
- Munis d'arbres et de mobilier.

PARCS - P-1, P-3, P-4 Qualités recherchées:

- Ambiance bucolique et romantique;
- Parcours vert convivial;
- Végétation abondante;
- Présence de l'eau.

En 2009, les besoins étaient pressentis pour un planchodrome, un terrain de soccer, des terrains multisports, des aires de jeu pour enfants, des aires de jeux libres, des jeux d'eau, des équipements pour les aînés, des aires de repos, des jardins communautaires et un parc canin.

Aujourd'hui, la liste des enjeux se dresse ainsi :

- Mettre à jour la liste de besoins et établir des priorités;
- Aménager des espaces libres;
- Assurer une bonne cohabitation des activités;
- Réduire les nuisances de certaines activités sur le milieu environnant;
- Construire des bassins de rétention souterrains;
- Conserver le bâtiment de l'ancienne écurie dans le parc P-3;
- Fournir de l'espace de stationnement suffisant pour le CCI.

Mme Sanda complète sa présentation sur les besoins pressentis au niveau des aménagements de la place publique (P-2) et de l'axe central (rue publique), ces aménagements s'ajoutant à l'offre des parcs P-1, P-3 et P-4.

V. Ateliers

Composition des ateliers

	GROUPE 1	GROUPE 2	GROUPE 3
Animatrice	LALONDE, Marie Pascale	IMMARIGEON, Gabrielle	GAGNON, Marianik
Secrétaire	GALE, Marion	CHABANT, Ophélie	NAJJAR, Stéphanie
Membre du comité d'accompagnement ou d'un autre comité	ADAMCZYK, Georges BERNEAUD, Olivier CHELIN, Annie GALARNEAU, Michèle PARENT, Pierre SIMARD, Monique UNTERBERG, Francine WARIN, Philippe	BERTRAND, Marie- Claude BOUSQUET, Nathaniel BURGESS, John DE JUIO-PAQUIN, Jean HAMEL-BURRAGE, Françoise LEDUC, Maryse- Pascale OHAYON, Charles PERREAULT, Isabelle TRUDEAU, Nicole	ARCHAMBAULT, Robert FREIDRICH, Denis LOPEZ, Carlos LUSSIER, Alexandre MELANÇON, Sylvie
Représentant de l'Université de Montréal	RHÉAUME, Madeleine HUSSEINI, Raja	LANGLOIS, Sophie	ROY, Jean
Personnel de la Ville de Montréal	SANDA, Cristina		GABOURY, Marie-Hélène
Personnel de l'arrondissement d'Outremont	CHAPUIS, Pierre	SAINT-LAURENT, Sonia LECLERC, Sylvain	MONGEAU, Véronique
Élus d'Outremont (auditeur circulant dans tous les groupes)	CINQ-MARS, Marie (Mairesse) FORGET, Céline (conseillère d'arrondissement)		

a. Rapport du groupe 1

Discussion sur la liste des besoins

Le groupe 1 commence par faire quelques observations par rapport aux parcs existants et aux besoins des futurs résidents et des utilisateurs de la zone, et en tire quelques suggestions pour l'aménagement des parcs dans la zone à développer.

Premièrement, on observe que les aires de jeux pour enfants ne sont peut-être pas essentielles car il y en a déjà dans le parc Kennedy qui se trouve à proximité.

Deuxièmement, puisque les résidences pour aînés et les blocs d'appartements sont plutôt concentrés au nord et à l'ouest de la zone, on avance qu'il ne faut pas s'attendre à ce que leurs résidents se déplacent jusqu'au P4. Les activités pour les aînés devraient donc être disponibles à proximité. Cependant, l'on se questionne sur la nécessité d'un aménagement particulier pour les aînés, en concluant que ces personnes ont plutôt besoin d'aires de détente.

Troisièmement, on remarque que l'environnement du viaduc est très désagréable et que le skate pourrait donc y être placé parce que les jeunes sont moins dérangés par le bruit et l'ambiance de frange urbaine.

Quatrièmement, avec l'arrivée de l'Université de Montréal, on anticipe la présence de nombreux jeunes gens qui chercheront à utiliser de manière informelle des terrains de sport durant leurs périodes de pause. Un terrain informel de mini-soccer pourrait donc leur être utile et contribuerait à réduire l'achalandage sur les terrains de soccer du parc Beaubien.

Parc canin

Le groupe 1 constate que le parc canin couvre actuellement une superficie trois fois plus grande que le jardin communautaire, et qu'il est normal de prioriser les humains par rapport aux chiens. Il a de plus été dit que ce ne sont pas que des Outremontais qui utilisent le parc canin et qu'Outremont n'a pas la responsabilité d'offrir ce service pour la ville entière. Il est donc proposé de réduire la superficie du parc canin, en visant la moyenne de la ville (soit 2000 mètres carrés), et d'utiliser l'espace gagné pour une autre activité.

Jardin communautaire

Compte tenu qu'il y a déjà une liste d'attente pour les lopins dans le jardin communautaire, et que ceux-ci seront bientôt offerts à tous les adultes, le groupe s'entend pour dire qu'il est souhaitable de consacrer plus d'espace aux jardins communautaires, si l'espace est disponible. La suggestion retenue est de doubler la superficie actuelle du jardin communautaire. Il est mentionné que puisque le jardin communautaire est déjà proche des voies ferrées, le bruit n'est pas une grande contrainte, il pourrait donc être localisé près du viaduc. Il faut par contre s'assurer d'un bon ensoleillement. On fait remarquer que l'implantation de bacs surélevés serait utile pour les jardiniers aînés.

Qualité de vie des futurs résidents

Finalement, le groupe est préoccupé par la qualité de vie des futurs résidents du secteur. Il croit que les activités proposées pourraient créer des irritants; par exemple : les lumières sur le terrain du mini-soccer, le bruit du parc de skate et l'achalandage automobile lié à la présence de terrains sportifs. À cet effet, il suggère que le skate devrait rester éloigné des habitations, que l'utilisation du terrain de soccer devrait être limitée à des activités informelles et non rendu disponible pour les ligues organisées et que le stationnement dans le parc P3 devrait être contrôlé pour s'assurer qu'il ne soit utilisé que par les usagers du CCI et non par ceux de l'université. De manière générale, le groupe est d'accord qu'on ne devrait pas ajouter des activités génératrices d'un achalandage automobile concentré. Il souligne de plus que l'utilisation de l'espace du parc canin et du futur parc P1 devrait être flexible pour accommoder plus facilement l'arrivée des nouveaux immeubles résidentiels suite au réaménagement du viaduc en souterrain.

Consensus sur l'emplacement des activités :

En partant des suggestions ci-haut, les citoyens ont déterminé une programmation qui serait souhaitable pour les parcs P1, P3, P4 et le parc canin.

Parc P1

Le P1 devrait contenir un petit jardin communautaire de 1000 mètres carrés avec des bacs surélevés pour les aînés. Le reste de la zone devrait être utilisée comme zone de détente, incluant un plan d'eau.

Parc P3

Le parc P3 devrait contenir un plus grand jardin communautaire de 2000 mètres carrés, qui pourrait être localisé autour de l'ancienne écurie et utiliser ce bâtiment à profit. Le reste de la zone est du P3 pourrait être dédié à un espace informel de mini-soccer. Dans la zone ouest du P3, on suggère d'implanter les équipements d'exercice pour aînés et le terrain multisports. Le stationnement actuel serait à conserver pour combler les besoins du CCI.

Parc P4

Le parc P4 aurait une vocation de jeux pour enfants et de zone de détente. Pour ce faire, on propose d'y aménager un jeu d'eau et une aire de jeux, ainsi qu'une aire de détente. Il serait aussi très souhaitable que la rue qui entoure le parc ne soit accessible qu'aux piétons, ce qui a l'avantage d'agrandir l'espace parc utilisable.

Parc canin

Il est suggéré de réduire l'emprise actuelle du parc canin afin d'ajouter un parc de skate dans cette zone pour les 15 prochaines années. Après cette période, l'utilisation de l'espace pourra être révisée. Le parc de skate et le parc canin sont considérés comme des usages compatibles car tous deux sont bruyants.

À étudier

La possibilité de garder la rue Querbes comme cul-de-sac doit être sérieusement considérée. On a mentionné que la rue sera créée autour du parc P4 pour donner l'accès aux services d'urgence et pour faciliter le déneigement. Les citoyens demandent que la possibilité de créer une rue piétonne autour du parc

P4 soit étudiée, en utilisant le modèle des chemins sur le Mont-Royal, ou en installant des barrières qui ouvriraient uniquement pour les services d'urgence.

Deuxièmement, les besoins et les désirs des aînés ont besoin d'être clarifiés. On remarque qu'il y a deux façons de procéder à l'aménagement, soit de séparer les zones pour aînés pour leur donner du calme et limiter le risque d'accidents, ou d'inclure les zones pour aînés au centre des activités pour favoriser la communication intergénérationnelle et leur offrir un lieu plus vivant et achalandé. On cite l'exemple du parc Kennedy versus le parc Irma-Levasseur. Il semble que les aînés utilisent plus le parc Kennedy parce qu'il est achalandé. Par contre, ceci pourrait être plutôt être le résultat de la localisation du parc Irma-Levasseur en arrière-cour qui engendre un sentiment d'insécurité. Il reste donc à voir ce que réclament réellement les aînés en termes d'aménagement.

Troisièmement, on veut savoir s'il est possible de combiner le mini-soccer et l'espace multisports en un seul espace sportif informel.

b. Rapport du groupe 2

Discussion sur la liste des besoins

Parmi les aménagements proposés pour la programmation des parcs et espaces verts du site Outremont, plusieurs sont considérés comme étant la priorité.

Un des participants priorise la construction d'un nouveau terrain de soccer à 7, car on observe déjà une saturation au niveau des terrains de soccer fréquentés par les jeunes dans Outremont et Mont-Royal. Actuellement, on compte plus de 600 joueurs de soccer au niveau récréatif et 400 qui jouent au niveau compétitif. Les principaux terrains utilisés sont ceux du parc Beaubien (non-éclairé), du parc Vincent-d'Indy et ceux du parc des loisirs de Ville de Mont-Royal. En termes de fréquentation, les terrains sont utilisés environ 500 heures par saison. Il faudrait avoir plus de terrains, notamment en début et en fin de saison.

D'autres participants expriment des réserves à l'idée d'avoir un nouveau terrain de soccer, car ils trouvent qu'il y en a déjà beaucoup et ne pensent pas qu'il y ait un besoin si grand. Certains trouvent qu'un terrain de soccer utilise beaucoup d'espace dans un parc, pour une activité spécifique. Une personne pose alors la question suivante : est-il possible d'utiliser un terrain de soccer pour d'autres activités, notamment en hiver. On suggère l'aménagement de glissades ou d'une patinoire (dans ce dernier cas, l'aménagement serait très coûteux).

La construction d'un parc de skate est prioritaire pour un des participants. Il regrette que les adolescents soient souvent mis à l'écart par rapport à d'autres groupes d'âges qui disposent d'installations sportives et récréatives spécifiques. À l'heure actuelle, les adolescents n'ont pas de lieu identifié comme tel où ils peuvent se retrouver pour s'amuser et discuter. On les retrouve donc souvent dans les bibliothèques, autour des stations de métro, devant les commerces, etc. S'il y a création d'un parc de skate, il faudrait que ses abords soient pourvus de bancs, de tables à pique-nique, d'un abri, etc. Il ne faudrait pas que le parc de skate se retrouve dans une zone reculée, car, au fil du temps, certains problèmes risquent d'arriver, en raison du manque de surveillance. Au contraire, beaucoup d'exemples démontrent le succès des parcs de skate lorsqu'ils ceux-ci sont intégrés dans des parcs multifonctionnels. L'intergénérationnel peut et devrait faire partie de ce projet, grâce à l'aménagement d'une zone où les personnes âgées pourraient venir

regarder les adolescents pratiquer leur sport. En somme, il faut rendre les jeunes visibles dans l'espace. Le parc Père-Marquette est cité en exemple.

Plusieurs participants sont d'accord avec l'idée d'aménager une aire de jeux pour les enfants de 0 à 5 ans. Il y a un réel besoin pour les jeunes enfants, car ils sont nombreux dans ce secteur où opèrent plusieurs garderies.

L'aménagement d'une zone de détente pour les aînés a été bien accueilli par les participants. On a évoqué la possibilité d'installer des terrains de pétanque, des exercices pour faire un peu de musculation ou de mise en forme. Après discussion sur le terme « zone détente pour aînés », les participants se demandent s'il est nécessaire de diviser les groupes de personnes, et de leur attribuer un espace qui leur est spécifique. Il faut intégrer le côté intergénérationnel dans la programmation des parcs et cela peut se faire de manière très simple. Il faudrait aménager des terrains avec plusieurs activités mais accorder de l'importance à la qualité et au confort des équipements. Par exemple, mettre des bancs confortables et à l'ombre pour les personnes âgées qui veulent regarder leurs petits-enfants jouer au soccer, mettre des bancs dans les parcs à côté des aires de jeux pour enfants. Toutes les personnes doivent pouvoir se mélanger et interagir les unes avec les autres.

Les participants sont en faveur des jardins communautaires, car il n'y a plus assez de terrains disponibles et avec la construction des logements sur le site de l'Université de Montréal, la demande va être encore plus grande. Les participants ont suggéré la création de deux jardins communautaires (1000m² chacun) plutôt qu'un grand jardin. Il est important de planifier leur emplacement maintenant, en tenant compte de ce qui sera érigé autour, notamment les habitations. Les jardins doivent bénéficier d'un bon ensoleillement.

À la suite de ces échanges, certains participants ont mentionné qu'il serait peut-être bien d'adopter une perspective plus globale et de revoir les usages et les fonctions des autres parcs d'Outremont. Certes, la partie au nord de la rue Van Horne est déficiente en parcs, mais est-ce qu'il y a obligation d'y retrouver tous les équipements et activités dans les trois parcs projetés sur le site de l'Université de Montréal? Il pourrait y avoir un équilibre au niveau de la répartition entre les parcs existants et les nouveaux.

Enfin, il y a une préoccupation générale qui concerne les plans d'eau dans les parcs. Il faut suivre le modèle existant des parcs d'Outremont. On souhaite que les parcs restent bucoliques même si on y trouve des équipements. D'après les participants, le défi principal pour la programmation de ces parcs demeure dans la capacité à faire cohabiter des gens de tous les âges, en proposant des activités variées, le tout dans un environnement vert, calme et champêtre.

Localisation des équipements dans les parcs

Nous tenons à préciser qu'il y eu consensus entre tous les participants, quant à la localisation des activités dans les parcs.

Le terrain de soccer va dans le parc P1. C'est la situation idéale, car il serait à proximité du CCI où l'on retrouve déjà une aréna. De plus, il serait assez loin des habitations ce qui limiterait les nuisances liées au bruit et à l'éclairage pour les résidents.

Dans le parc P3, vont le planchodrome, un terrain de jeux multisports, un jardin communautaire de 1000m², une aire de jeux d'eau à côté du parc pour enfants existant ainsi qu'un plan d'eau.

Dans le parc P4, vont le deuxième jardin communautaire et une aire de jeux pour enfants de 0 à 5 ans.

La question du stationnement a aussi été abordée, mais le groupe 2 n'a pas eu le temps de localiser des aires sur la carte. La plupart des participants a mentionné qu'il faudrait plus d'espaces de stationnement, surtout avec l'arrivée de nouveaux résidents dans les prochaines années, puisque le stationnement à l'arrière du CCI est systématiquement plein.

c. Rapport du groupe 3

Validation de la programmation d'ensemble

Le groupe 3 a d'abord vérifié si la liste des besoins compilée lors des ateliers de consultation en 2008 était toujours représentative des besoins des Outremontais aujourd'hui.

Les besoins de la liste ont tous été gardés.

Discussion sur la liste des besoins

Soccer à 7 (terrain de mini-soccer) :

Il a été soulevé qu'il manque d'espace à Outremont pour jouer au soccer. Le soccer est un sport dont la demande est en croissance, surtout avec l'arrivée de nouveaux jeunes ménages. Cette demande croissante se heurte à un manque d'espace à la fois pour les jeunes joueurs et pour les parents qui veulent assister aux pratiques des enfants.

Il a été proposé de créer un terrain de soccer exclusivement pour les tout-petits, étant donné qu'ils ont besoin d'un terrain aux dimensions moindres et de réserver le parc Beaubien pour les enfants (de 5 à 12 ans) de même que le terrain du parc Vincent-d'Indy pour les adolescents et les adultes. En ce moment, le parc Beaubien doit être partagé par les élèves des écoles d'Outremont, les équipes sportives d'Outremont et les joueurs de tous âges.

L'option d'avoir un mini-soccer à surface synthétique qui permettrait de le convertir en patinoire extérieure l'hiver a aussi été proposée.

Skate et stationnement CCI :

En ce moment, le parc de skate proche du CCI déborde sur l'espace de stationnement. Il est proposé de déplacer le terrain de skate dans un des parcs de voisinage afin d'assurer l'utilisation optimale du stationnement.

Le consensus général du groupe est à l'effet que le stationnement devant le CCI devrait demeurer tel quel. Il a été remarqué cependant que pour la majorité de la journée le stationnement est vide et que seulement à certaines heures de la journée (en général durant les pratiques de hockey) le stationnement est bondé.

Terrain multisport :

Il existe un terrain multisport au parc Beaubien – une aire bétonnée qui contient des paniers de baskets mais qui peut aussi être utilisée pour d'autres sports – mais le terrain est peu utilisé. L'idée d'un terrain

multisport semble attrayante pour les membres du groupe, mais il n'a pas été placé sur la carte finale tracée par les participants.

Parc canin :

Certains participants n'ont pas apprécié l'idée qui a été lancée de réduire le parc canin. Un citoyen avance que le parc canin est le parc le plus fréquenté d'Outremont. Le parc a émergé comme étant une institution d'Outremont où enfants et adultes sans chiens vont se promener pour partager l'espace avec les canins et leurs maîtres.

Les participants étaient tous d'accord pour dire que l'intersection à traverser pour accéder au parc canin est dangereuse et doit être plus sécuritaire (intersection McEachran/Bates/viaduc Rockland/du Manoir).

Aire de détente pour les aînés :

Il manque d'espace à Outremont pour rendre les aînés heureux. Une zone relaxante avec des jeux, des composantes visuelles et esthétiques, des jets d'eau... Il faudrait aménager un espace où un aîné pourrait se déplacer seul et se détendre en toute sécurité. L'aménagement des lieux doit faire en sorte que l'aîné se sente intégré et non isolé ou mis à l'écart, et qu'un aidant puisse le surveiller sans crainte.

Une solution possible est peut-être d'aménager un terrain de pétanque, un autre jeu, ou une aire de détente à proximité d'un jardin communautaire afin que les aînés puissent jardiner ou regarder d'autres jardiner.

Aire de jeux (0-5, 5-12 ans) et jeux d'eau :

Le besoin est pressenti pour davantage d'aires de jeux pour enfants à proximité des résidences. Pour le moment, il n'y a que les parcs Irma-Levasseur (5-12ans) et le parc Kennedy qui répondent à ce besoin pour les résidents du bas-Outremont. Il ne faut pas concentrer les aires de jeux pour enfants dans un secteur en particulier mais les répartir de manière à ce que tous les secteurs en aient une à proximité.

Les jeux d'eaux ont beaucoup de succès auprès des enfants. L'idée d'avoir des jeux d'eau à Outremont a beaucoup plu aux membres du groupe.

Jardin communautaire :

Il faut augmenter la surface du jardin communautaire ou en aménager un autre afin de répondre à l'arrivée de nouveaux petits jardiniers. Le jardin communautaire est trop petit pour le moment.

Localisation des équipements dans les parcs

Le groupe a par la suite placé les gabarits représentant les diverses zones dédiées aux activités sur une large carte localisant les trois parcs étudiés et leur milieu d'insertion.

Parc de voisinage P-1 :

Le mini-soccer et le parc de skate vont dans le premier parc de voisinage. Ils sont regroupés, car ils génèrent du bruit et requièrent tous deux de l'éclairage la nuit. Une préoccupation qui a émergé avec ce choix est l'isolement des ados en les mettant dans un parc qui ne se sera pas fréquenté pas d'autres groupes d'âges.

Parc de quartier P-3 :

Le parc P-3 reçoit :

- Le jardin communautaire de 1000 m² adjacent à une aire de détente pour les aînés.
- Les jeux d'eau pas très loin des aînés afin qu'ils puissent regarder les enfants jouer.
- L'aire de jeux pour 5-12 ans.

L'écurie est préservée et réaménagée en chalet de parc ou en maison de repos, ou tout simplement conservée comme espace de contemplation patrimoniale.

Le groupe imagine un parc P-3 avec de larges espaces libres, des sentiers de marche où l'ambiance bucolique caractéristique des parcs d'Outremont serait mise en avant.

Parc de voisinage P-4 :

Le parc P-4 reçoit un jardin communautaire de 1000 m² et une aire de jeux pour les 5-12 ans.

Le seul souci que soulève ce choix est que le jardin communautaire se trouverait à proximité des nouvelles voies de circulation ferroviaires. Le jardin et les jardiniers seraient donc exposés à de la pollution.

Sentiers de marche :

Le groupe a identifié des sentiers de marches qui pourraient être tracés entre les parcs afin d'encourager les promenades bucoliques et romantiques ou le jogging. Les sentiers s'étendent en boucle, le long de l'axe central et des anciennes voies ferroviaires.

VI. Plénière

Un représentant de chaque groupe rapporte les faits saillants des travaux en atelier. Quelques participants complètent ces rapports. Monsieur Michel Allen, directeur du Service de la culture, des sports, des loisirs et du développement social conclue cette partie de la soirée.

Terrain de baseball

Un membre du comité pose la question du sort réservé au terrain de baseball situé derrière le CCI. M. Allen commence sa synthèse en répondant à sa question :

Le terrain de baseball n'est pas fréquemment utilisé. L'arrondissement d'Outremont cherche à utiliser ses espaces verts de façon optimale. Les parcs se veulent intergénérationnels et accessibles à un maximum de personnes. Or, ce n'est pas le cas avec le terrain de baseball. Aussi, la plupart des jeunes d'Outremont qui jouent au baseball le font à Ville de Mont-Royal selon une entente intermunicipale.

Ados d'Outremont

M. Allen a exprimé ses craintes de mettre les jeunes dans un parc à l'écart d'autres groupes d'âges. Une telle pratique n'incite pas les jeunes à participer à la vie communautaire du quartier et augmente les chances qu'ils s'adonnent à des activités illicites.

Mini-soccer

M. Allen nous informe qu'un nouvel équipement en soccer est maintenant disponible pour le club de soccer local grâce à un partenariat avec l'Université de Montréal, ce qui vient diminuer l'impact du manque d'heures pour la pratique de cette activité. Cependant, il faut tout de même se transporter dans le futur et imaginer l'impact qu'aura sur les parcs d'Outremont les nouveaux développements domiciliaires prévus au Site Outremont.

Aires bucoliques d'Outremont

M. Allen a assuré le comité que malgré les nombreuses nouvelles aires d'activités que les participants étaient appelés à placer sur la carte, l'aspect bucolique et romantique qui font le charme et la beauté des espaces verts d'Outremont sera pris en considération pour l'aménagement de ces espaces. Les espaces libres pour la détente et la promenade ne seront pas oubliés.

Un membre du groupe 3 rappelle que son groupe a imaginé que la préservation et la restauration de l'écurie pourrait aussi contribuer à l'atmosphère contemplative et campagnarde du parc de quartier.

VII. Avancement des travaux de l'Université de Montréal

Monsieur Jean Roy explique que la décontamination du terrain et des vieilles voies ferrées se terminera en juin 2013. Un ensemencement hydroponique a été effectué en octobre 2012 de sorte qu'une partie du terrain sera déjà verte à l'été 2013. Aussi, une pouponnière d'arbres sera prochainement mise en place.

Les pavillons pour les départements de chimie, de biologie, de physique et de géographie seront en construction entre 2015 et 2018, selon les prévisions actuelles.

Un membre du comité demande si l'Université de Montréal compte aussi créer des espaces verts pour ses étudiants afin que ces derniers n'occupent pas trop les parcs d'Outremont aménagés pour les résidents d'Outremont. Les représentants de l'Université de Montréal assurent que des espaces verts sont prévus sur le nouveau campus et que seule la place de quartier P-2 est conçue pour faciliter l'interaction entre les deux groupes.

VIII. Mot de la fin

Mme Cinq-Mars remercie tous les participants de s'être déplacés et d'avoir participé activement et efficacement à cette réunion.

Compte rendu rédigé par Marie Pascale Lalonde avec la collaboration des secrétaires et animatrices d'atelier, Convercité, le 19 juillet 2013, complété le 16 août 2013.